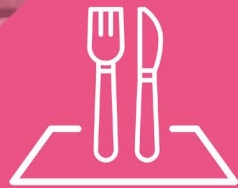




Cfaa24

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS AGRICOLES
DE LA DORDOGNE



Formation CS

Restauration Collective

Sur le site de La Peyrouse, le CFAA 24 vous propose plusieurs formations en fonction de votre âge et de votre orientation professionnelle. Ces formations sont toutes rémunérées et en alternance, avec un temps en entreprise et un temps au CFAA 24 pour l'enseignement théorique et pratique.

- + 1 an de formation rémunérée et gratuite
- + Un établissement à taille humaine (taille des groupes facilitant le suivi pendant les cours)
- + Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- + Une adaptation des parcours en fonction des tests de positionnement
- + Un suivi personnalisé (bilan individuel semestriel, référent pédagogique...)
- + Valorisation des périodes en entreprise

Au programme

Temps de formation

Métiers et activités

CS Restauration

14 semaines en CFA
38 semaines
en entreprise

Agent de restauration collective pour :

- Assurer la préparation des productions culinaires en intégrant les évolutions techniques, l'utilisation des produits locaux, la connaissance des filières de production, des sigles de qualité dont le bio, une gestion de son travail inscrit dans le développement durable : tri des déchets, économie d'énergie, utilisation rationnelle de l'eau au sein d'une équipe.
- Être garant de la qualité de la prestation culinaire : chaudes ou froides en intégrant les évolutions techniques, l'utilisation des produits de proximité, la connaissance des filières de production, une gestion inscrite dans le développement durable.
- Contribuer au bon fonctionnement de la cuisine (normes HACCP, la qualité, la nutrition, le nettoyage, ...), d'assurer la distribution des plats selon le mode d'organisation (restauration directe/ différée, liaison chaude/froide...).

Une formation gratuite et rémunérée par l'entreprise

Rémunération*	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
De 16 à 18 ans	25% (374,62€)	37% (554,44€)
De 18 à 21 ans	41% (614,38€)	49% (734,26€)
Plus de 21 ans	53% (794,20€)	61% (914,08€)

** sur le taux du SMIC de l'année 2018 et pour le département de la Dordogne.*

Aides financières pour le jeune

- Des aides financières ponctuelles pour le jeune (allocation de rentrée, le fonds social des apprentis)
- Aide au premier équipement professionnel
- Aide au financement du permis B
- Des aides financières pour l'hébergement, la restauration, le transport
- Aide aux transports : de 50€ à 360€ par an en fonction de la distance entre l'entreprise et le CFA
- Tarifs hébergement hors BTS par semaine aide déduite : 37,24€
- Tarifs hébergement BTS par semaine aide déduite : 45,85€
- Tarifs restauration par semaine aide déduite : 14,05€
- Aides financières pour les apprentis en situation de handicap

Aides financières pour des entreprises du secteur privé :

- de 1600€ à 8000€ d'aides en fonction de la taille de l'entreprise et de l'âge de l'apprenti, exonération des cotisations patronales et salariales (hors accident du travail et maladie professionnelle)
- des aides supplémentaires pour la formation d'apprentis en situation de handicap
- Pour toutes informations complémentaires, le CFAA 24 peut apporter son expertise avec une étude personnalisée sur la faisabilité du projet.

Atouts des formations agroalimentaires du CFAA 24 :

- Formations diplômantes par unités capitalisables
- Plus de 80 % d'insertion professionnelle
- Des travaux pratiques dans l'atelier technologique
- De nombreuses visites en Industries Agroalimentaires
- Des offres d'emplois variées sur la Dordogne et la Nouvelle-Aquitaine
- Des interventions régulières d'experts agroalimentaires : Qualité, Process, Nettoyage et Performance Industrielle

Établissement public de Dordogne



Qui peut s'inscrire ?

Toutes personnes ayant entre 16 et 30 ans.

Conditions d'admission par niveaux de formation :

CS Être titulaire d'un CAP Cuisine ou CAP Agent technique en Milieu Familial et Collectif ou CAP Agent Polyvalent de la Restauration ou Métiers de Bouche : boulanger, pâtissier, boucher (autres à étudier). Entretiens et tests de positionnement.

- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap ou pour un contrat de professionnalisation.
- L'entrée en formation est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise
- **Prenez contact avec le CFAA24 pour recevoir une aide dans cette recherche.**

les secteurs qui recrutent :

- Les cuisines centrales
- Les cuisines des hôpitaux, des collèges, des lycées, carcérales...

Informations
et inscriptions :

☎ 05.53.02.62.00

🌐 www.perigord.educagri.fr

